

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le lundi 17 septembre 2012 à 19h30 heures à l'hôtel de ville de Luskville, situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

M. Edward McCann, maire, les conseillers, Lynne Beaton, Inès Pontiroli, Brian Middlemiss et Tom Howard.

ABSENCES MOTIVÉES : Dr. Jean Amyotte et Roger Larose, conseillers.

Également présent : M. Sylvain Bertrand, directeur général, M. Benedikt Kuhn, directeur général adjoint et Mme Marjolaine Hébert, Présidente GRH Solutions.

Le directeur général certifie que la convocation a été envoyée en bonne et due forme.

La séance débute à 19h30.

12-09-1259

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour / Agenda

- 1 : État d'avancement des activités sur la réalisation des objectifs stratégiques du Conseil;
 - Suggestion pour orientation et soutien professionnels aux élus
- 2 : Rapport du Directeur général sur l'avancement des activités relatives à la mise à place et amélioration des systèmes et modes de fonctionnement internes de la municipalité;
 - Lien avec les objectifs stratégiques et détermination des priorités pour les cadres qui portent les dossiers en concertation avec le DG et le Conseil
 - Rencontre d'orientation et d'encadrement avec le Chef du service de l'urbanisme et le D.G.A. Les rencontres sont prévues en après-midi le 20 septembre. Marjolaine et Sylvain y participent.
- 3 : Sessions de formation en gestion et développement des ressources humaines des cadres les 18 et 19 octobre et le 25 octobre;
 - : Attentes du Conseil et demande d'un budget pour faire les sessions de formation à l'extérieur du lieu de travail
- 4 : Réorganisation du poste de commis-réceptionniste (préposé(e) à l'accueil, orientation et référence) Recommandations;
 - Suggestion de bonification du salaire horaire étant donné les nouvelles exigences et responsabilités
- 5 : Présentation du processus d'appréciation et de gestion de la contribution du personnel de l'administration
 - Pièce jointe : document aux membres du Conseil pour lecture svp.
- 6 : Présentation du formulaire d'appréciation des services de la municipalité par les citoyens. Il s'agit des services où il y a une relation en personne, par téléphone, par courriel, etc.
 - Pièce jointe : document aux membres du Conseil pour lecture svp.
 - Rétroaction sur les discussions des membres du comité de travail interne à ce sujet

- 7 : Présentation par le DG de l'organigramme avec les nouveaux titres de certains postes- rappel rapide des rôles et responsabilités de tous
- **8 : Service incendie. Poste de Directeur du Service**
- 9 : Dotation - chef de service de l'urbanisme
- 10: Levée de l'assemblée
-

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

12-09-1260

POSTE DE COMMIS RÉCEPTIONNISTE

CONSIDÉRANT les changements découlant de la réorganisation aux tâches et responsabilités au poste de commis réceptionniste;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de réajuster le salaire de ce poste;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE la municipalité augmente la rémunération du commis réceptionniste au même niveau que le commis de bureau dans la grille salariale et de demander au syndicat de modifier la convention collective à cet effet.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ce poste soit communément désigné comme étant commis à l'accueil, orientation et référence.

Adoptée

12-09-1261

MANDAT GRH SOLUTIONS

Il est

Proposé par : Inès Pontiroli
Secondé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité confie à GRH Solutions les mandats suivants au tarif horaire de 150,00\$ / heure tel que stipulé :

- Dotation chef de département d'urbanisme selon les mêmes critères précédemment utilisés.
- Dotation du directeur service incendies selon les critères fixés par le comité de travail présidé par Mme Inès Pontiroli.
- Accompagnement pour la planification stratégique à demande.

Adopté

12-09-1262
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par : Thomas Howard
Secondé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 22h00 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».